



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BOUFFÉMONT

DEPARTEMENT
DU
VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
SARCELLES

CANTON
DE
DOMONT

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09 JUIN 2023

Publié le 13 juin 2023

Date d'envoi des convocations : 02 juin 2023

Date d'affichage convocation : 02 juin 2023

Présents : Michel LACOUX – Guillaume POISSON – Pascal TESSE – Viviane DECERLE - David BOUBLI – Catherine LE BRETON – Viviane RONGIERAS - Christian BRUMAIN – Alain DROUILLAC – Jocelyn JEAN LOUIS – Evelyne DIL – Thierry BOEUF – Elizabeth BEGUERY - Alain KOURDIAN – Johanne POL – Christian TOUIN – Bachir AROUNA

Absents et représentés : Joëlle POTIER (pouvoir à Mme LE BRETON) – Gilbert BENSIMON (pouvoir à Mme RONGIERAS) – Corinne GUIBON (pouvoir à Mme DECERLE) - Joël BOUSSEAU (pouvoir à M. LACOUX) – Camille BRUNEAU (pouvoir à M. BOUBLI) - Audrey MARTIN (pouvoir à M. BOUSSANGE) – Samuel CORVELLEC (pouvoir à M. TOUIN) – Nathalie GUADAGNIN (pouvoir à M. HARTMANN)

Absents excusés : Hervé BOUSSANGE - Benjamin HARTMANN

Absents : Sandrine MENDES - Thierry COMLAN

Secrétaire de séance : Viviane DECERLE

POINT N° 1 : Désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code électoral ;

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Considérant que le renouvellement des mandats de sénateurs aura lieu le dimanche 24 septembre 2023 ;

Considérant que les modalités de désignation des délégués varient selon le seuil de population. La commune de Bouffémont doit désigner 15 délégués titulaires et 5 délégués suppléants.

Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux, sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Chaque liste de candidats délégués et suppléants doit désormais être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Considérant que ces listes sont à déposer auprès de Monsieur le Maire au plus tard à l'ouverture du scrutin.

Considérant qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés à savoir présents à l'ouverture du scrutin, M. KOURDIAN et Mme RONGIERAS et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Mme POL et Mme BEGUERY

Considérant qu'une seule liste est candidate : Liste sénatoriale commune

M. le Maire indique que cette liste est le fait d'un accord entre les différents groupes politiques.

Résultats de l'élections :

a. Nombre de conseillers présents et représentés	23
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne (a-b))	23
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	01
f. Nombre de suffrages exprimés [c-(d+e)]	22

Après application du quotient électoral, la liste sénatoriale commune obtient 15 mandats de délégués et 5 mandats de suppléants, selon le détail ci-dessous :

NOM	PRENOMS	LISTE	MANDAT DE L'ELU
LACOUX	Michel	Liste sénatoriale commune	Délégué
LE BRETON	Catherine	Liste sénatoriale commune	Déléguée
POISSON	Guillaume	Liste sénatoriale commune	Délégué
GUIBON	Corinne	Liste sénatoriale commune	Déléguée
TESSE	Pascal	Liste sénatoriale commune	Délégué
DIL	Evelyne	Liste sénatoriale commune	Déléguée
BOUBLI	David	Liste sénatoriale commune	Délégué
POL	Johanne	Liste sénatoriale commune	Déléguée
JEAN LOUIS	Jocelyn	Liste sénatoriale commune	Délégué
GUADAGNIN	Nathalie	Liste sénatoriale commune	Déléguée
BOUSSEAU	Joël	Liste sénatoriale commune	Délégué
MENDES	Sandrine	Liste sénatoriale commune	Déléguée
BOUSSANGE	Hervé	Liste sénatoriale commune	Délégué
RONGIERAS	Viviane	Liste sénatoriale commune	Déléguée
CORVELLEC	Samuel	Liste sénatoriale commune	Délégué
DECERLE	Viviane	Liste sénatoriale commune	Suppléante
AROUNA	Bachir	Liste sénatoriale commune	Suppléant
MARTIN	Audrey	Liste sénatoriale commune	Suppléante
HARTMANN	Benjamin	Liste sénatoriale commune	Suppléant
BEGUERY	Elizabeth	Liste sénatoriale commune	Suppléante

Arrivée de M. BOUSSANGE qui s'excuse de son retard. Il indique également l'empêchement de M. HARTMANN qui n'a pas pu assister à la séance.
M. le Maire lui expose le résultat de l'élection et remercie la présence des Conseillers municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h21

La Secrétaire,
Viviane DECERLE



Le Maire,
Michel LACOUX



